

Intitulés des parcours types de formation	Master mention Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation (MEEF), 2 nd degré
Objectifs professionnels	<p>L'objectif du master MEEF mention 2nd degré est de former des professionnels de l'enseignement en collège et en lycée, selon les attendus de l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 et du référentiel des compétences exigées pour le grade de master.</p> <p>En ce sens, le master MEEF mention 2nd degré vise à :</p> <ul style="list-style-type: none">- former des praticiens compétents tant du point de vue disciplinaire que didactique et pédagogique ;- les accompagner dans leur intégration professionnelle ;- les préparer aux différents concours de l'enseignement secondaire.
Organisation de la formation	<p><i>Structure et offre de la formation, organisation en parcours et modalités d'interaction des sites proposant les mêmes parcours</i></p> <p>Le master mention Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation (MEEF) 2nd degré est co-porté avec les deux autres universités de l'académie de Bordeaux : l'université Bordeaux Montaigne (UBM) et l'université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA).</p> <p>Cette mention est déclinée par parcours en fonction des disciplines et des contextes d'enseignement du métier (PLC, PLP, PLT, Doc).</p> <p>En 2021/2022, elle propose 21 parcours différents offerts aux formations initiale et continue en M1. Sept de ces 21 parcours sont déployés au sein de deux universités. A ces 21 parcours s'ajoutent un parcours « disciplines particulières » et un parcours « philosophie », non ouverts au recrutement en M1. Le parcours « philosophie » est proposé exclusivement en M2 aux lauréats du concours (très majoritairement diplômés d'un master disciplinaire de philosophie). Le parcours « disciplines particulières » (correspondant à des disciplines rares au lycée professionnel) est parfois proposé en M2 aux lauréats du concours qui pourraient s'y inscrire après une VAPP.</p> <p>Il est prévu que l'offre de formation actuelle évolue de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">- le parcours « espagnol » sera proposé au recrutement en M1 uniquement à l'UPPA. A l'UBM, seul le M2 sera maintenu un an en 2022/2023 pour assurer la continuité des études des étudiants inscrits en M1 espagnol en 2021/2022 ; à partir de 2023/2024, les deux niveaux (M1 et M2) ne seront plus ouverts ;- le parcours « italien », jusqu'à présent assuré à l'UBM en M1 et M2, ne sera ouvert qu'en M2 en 2022/2023. A partir de 2023/2024, il fera l'objet d'une fermeture temporaire dépendante des demandes d'inscription.- le parcours « disciplines particulières », pourra être ouvert dans le cadre de la formation continue en M1 et en M2. Compte tenu de sa spécificité et de ses objectifs, il ne sera pas proposé au recrutement en M1 en formation initiale ;- La possibilité d'ouverture d'un parcours « numérique et sciences informatiques » est à l'étude.

Au sein de chaque parcours, la formation est organisée en six unités d'enseignement (UE) :

- l'UE 1 « Maitrise des champs disciplinaires » vise un renforcement des connaissances disciplinaires nécessaires à chaque parcours.
- l'UE 2 « Stratégies d'enseignement » permet d'envisager les connaissances disciplinaires en tant qu'objet d'enseignement et d'apprentissage grâce à des apports didactiques et pédagogiques.
- l'UE 3 « Acteurs de la communauté éducative » correspond au tronc commun (voir présentation ci-après).
- l'UE 4 « Recherche et innovation pédagogique » initie les étudiants à la recherche et inclut la rédaction et la soutenance d'un mémoire au semestre 3
- l'UE 5 « Professionnalisation » s'articule autour des stages et propose un accompagnement pensé en amont (préparation, informations, objets d'observation...) et en aval (analyse a posteriori, croisement des expériences avec des contenus d'enseignement ou des perspectives travaillées dans d'autres UE, travail réflexif sur des questions de métier...).
- l'UE 6 « Langue vivante étrangère » accroit les compétences en langue étrangère et amène à la certification dans une langue étrangère.

Toutes ces UE sont déployées de façon progressive sur les 4 semestres, à l'exception des UE « Recherche et innovation pédagogique » ainsi que « Langue vivante étrangère » qui prennent fin au semestre 3. Les UE de chacun des 4 semestres représentent 30 ECTS.

Part des enseignements du tronc commun et articulation avec les autres enseignements

L'UE3 correspond à un tronc commun inscrit dans le parcours des étudiants sur les deux années de master MEEF et sur les sites de l'INSPE de l'académie de Bordeaux (Bordeaux, Pau).

Les contenus sont adossés au référentiel de formation (former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21^{ème} siècle) conformément aux axes de formation et aux attendus qui y sont portés. Ils participent ainsi à la construction des compétences professionnelles du référentiel métier. Ils s'inscrivent dans le respect des cahiers des charges concernant la laïcité et les valeurs de la République, la formation à l'égalité filles-garçons et la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers. Ils intègrent également des éléments de culture numérique.

Les contenus abordés dans cette UE visent également à préparer les étudiants à la deuxième épreuve d'admission et à l'entretien avec le jury.

Au-delà des enseignements relatifs aux cahiers des charges, le tronc commun contribue à :

- la connaissance de l'institution (ses valeurs, ses enjeux, son histoire, son évolution) ;
- la connaissance de l'école (ses instances, son fonctionnement) ;
- la connaissance de la communauté éducative (ses acteurs, ses partenaires, ses relations) ;
- la connaissance du métier de professeur (ses droits et devoirs, ses responsabilités et son éthique, les stratégies d'enseignement, les dispositifs pédagogiques, l'accompagnement du parcours des élèves) ;
- la connaissance des élèves (la psychologie de l'enfant, le développement cognitif, les stratégies d'apprentissage, les besoins éducatifs particuliers).

Les enseignements en présentiel ou à distance sont assurés par des formateurs pluri-catégoriels, dont des praticiens, sous forme de cours magistraux ou de travaux dirigés donnant lieu à une évaluation en contrôle continu.

Ces enseignements s'articulent avec ceux des autres UE du master. Ils soutiennent les approches didactiques et pédagogiques des disciplines enseignées (UE1 et UE2) par tout ce qui est relatif à la connaissance des missions du professeur et la connaissance de l'élève. Ils complètent et structurent les apports sur la laïcité, l'égalité filles-garçons, l'éducation inclusive réalisés dans ces différentes UE. Ils alimentent les travaux de recherche (UE4) par les référencements théoriques fournis. Ils éclairent la découverte de l'environnement professionnel (UE5) par la participation à la connaissance de l'institution, de l'école, de ses acteurs, et de ses règles de fonctionnement.

Ces enseignements sont organisés sur les deux années de master, selon une progressivité qui prend en compte le niveau d'alternance de la formation et l'organisation de la préparation au concours de recrutement.

présentiel *enseignements à distance* *hybride*
 apprentissage *formation continue*

Modalités d'enseignement

La très grande majorité des cours sont assurés en présentiel. Néanmoins, certains TD ou CM peuvent ponctuellement être réalisés en distanciel pour répondre à des impératifs pédagogiques ou organisationnels. Quelques parcours, notamment le parcours documentation, propose des dispositifs hybrides permettant à des étudiants éloignés géographiquement de suivre cette formation.

Formation en langue(s)

En accord avec les exigences ministérielles liées à la titularisation des personnels de l'Éducation Nationale, la mention 2nd degré, comme toutes les mentions du master MEEF, comporte un enseignement de langue(s) étrangère(s) non compensable, décliné dans une UE de « langue vivante étrangère ». Cette UE doit permettre aux étudiants d'atteindre un niveau de maîtrise correspondant au niveau B2 (utilisateur indépendant) du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Pour ce faire, la formation en langues revêt un objectif communicationnel et culturel. L'objectif essentiel de l'enseignement d'une langue vivante étrangère est, pour les étudiants, d'apprendre à se comporter de manière adéquate dans des situations de communication et d'utiliser les codes de la langue et de la culture cibles.

Par une approche actionnelle, cette formation vise le développement des compétences culturelles, linguistiques, pragmatiques et sociolinguistiques.

Ainsi, les étudiants vont par exemple lire des textes en langue étrangère et développer leur esprit de synthèse et leur rigueur d'analyse en pratiquant l'analyse et le commentaire dans la langue cible.

Les compétences communicatives sont particulièrement sollicitées. A cette fin, les cours mettent en œuvre des situations d'entraînement à la compréhension orale, en particulier à partir de documents authentiques. Les étudiants sont aussi amenés à travailler sur des documents écrits afin de préparer la thématique et les arguments nécessaires pour alimenter les situations d'interaction orale mises en œuvre. Par le biais de débats et de réflexion autour de thématiques éducatives et sociétales, ils sont également incités à prendre la parole et à s'exprimer à l'écrit en vue d'atteindre le niveau B2 attendu.

Place du numérique

Formation des étudiants aux nouvelles technologies et à l'usage des outils numériques en activité d'enseignement ; évolution des pratiques pédagogiques.

La formation dispensée s'appuie très largement sur les outils numériques, non seulement par des modalités pédagogiques diversifiées (formation à distance synchrone et asynchrone, classes inversées, espaces dédiés, prêts de matériels audio-visuels, etc.), mais aussi par l'exigence de voir apparaître les compétences numériques dans l'évaluation des projets pédagogiques, adossée au portfolio numérique, ainsi que par l'offre de certification PIX Edu.

Les étudiants sont ainsi invités à travailler sur les usages numériques dans leurs projets, individuels ou collectifs en milieu scolaire. Ces projets sont valorisés lors de journées dédiées ou sur le site de l'INSPE dans la rubrique « Pédagogie et innovation ». A titre d'exemple, voici quelques projets réalisés :

- « Citoyenneté numérique » ;
- « Des outils numériques lors de séquences mathématiques » (construction de séquences mathématiques pour des classes de collège et de lycée avec l'utilisation de différents outils numériques : tableurs, logiciels de géométrie dynamique, logiciels de programmation, calculatrices) ;
- « Une brochure sur la contraception, et si on la faisait ? » ;
- « L'open data en Sciences Économiques et Sociales » ;
- « Les *serious games* en classe de langue étrangère ».

Enfin, plusieurs projets de recherche (sur la téléprésence à l'école, l'esprit critique, la littératie des données en éducation, les FabLabs, etc.) associent les étudiants qui sont invités à axer leurs mémoires sur l'évolution avec le numérique des pratiques pédagogiques.

Volume horaire de la formation

Volume horaire en M1 et en M2

Le volume horaire total de la formation est de 800h. Ces heures sont réparties de la façon suivante :

- S1 : 242h
- S2 : 245h
- S3 : 177h
- S4 : 136h

L'année de master 2 est moins chargée que celle de master 1 pour permettre aux étudiants de finaliser leur mémoire et de préparer le concours qui a lieu courant du S4.

Quelques parcours bénéficient d'un volume d'heures légèrement pondéré à la hausse, justifié, par exemple, pour le parcours éco-gestion par une double voie (technique et professionnelle) et par la préparation de cinq concours en M2.

Lieux de la formation

Les enseignements dispensés dans le cadre de la mention 2nd degré sont réalisés :

- à l'INSPE, sur le site girondin (33) de Mérignac ainsi que sur le site de Pau pour quelques enseignements de parcours 2nd degré portés par l'UPPA ;
- sur les campus des 3 universités (UB, UBM et UPPA).

Place de la recherche

Lien de la formation avec les activités de recherche des établissements partenaires ; mise en œuvre de l'initiation à la recherche et du mémoire dans la formation, en précisant l'articulation entre recherche et professionnalisation.

L'INSPE dans sa composition élargie, avec les partenaires, a mis en place un cursus progressif en matière de formation à/par la recherche. L'organisation par semestre s'appuie sur l'identification de thématiques et d'objets de recherche, une présentation méthodologique et un accompagnement par groupes et par étudiant de leur mémoire.

Parmi les critères privilégiés, l'ancrage sur le terrain et les réalités de l'EPLE d'affectation restent prioritaires. A la différence du premier degré, le 2nd degré n'a pas encore mis en œuvre un guide du mémoire commun. Ce point sera travaillé collégialement les prochaines années de la nouvelle accréditation, dans le respect la diversité des cultures et les méthodes disciplinaires.

Place des stages et organisation de l'alternance

Quatre principaux leviers pour favoriser l'articulation entre la recherche et la formation ont été mobilisés ces dernières années :

- des rencontres avec des scientifiques autour de thématiques sociales et scientifiques vives via les Boussoles de l'INSPE (communications en soirée enregistrées et diffusées en mode synchrone via Youtube) ;
- le dispositif Cardie associant actuellement des chercheurs INSPE et des EPLE, et ponctuellement des stagiaires voire étudiants (20 projets recensés actuellement) ;
- le forum du numérique, associant un volet d'analyse critique et située de l'impact des technologies et du numérique dans les situations et contextes d'apprentissage scolaire ;
- un dispositif de conservation et de valorisation des mémoires les mieux appréciés, via le service de documentation, en accord avec les directeurs de mémoire, sur le site HAL-DUMAS, permettant le retrouvage et la valorisation de l'information.

Objectifs, modalités, organisation des stages

Cette année 2021-2022, l'organisation des stages professionnels dans le 2nd degré se décline de la façon suivante :

- pour les étudiants de master 1, un Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA) disciplinaire de deux fois deux semaines en novembre et en mars ainsi qu'un SOPA transversal de deux fois une semaine en janvier et en mai ;
- pour les étudiants de master 2, un stage filé sur l'année scolaire équivalent au tiers de l'ORS (obligation réglementaire de service) d'un titulaire chaque semaine le lundi et le mardi, soit sous la forme d'un SOPA, soit en responsabilité sous un contrat d'étudiant contractuel alternant avec le rectorat à partir du 1^{er} septembre.

Pour l'année 2022-2023, des réunions de travail regroupant le Rectorat, l'INSPE et les universités partenaires ont démarré en vue d'organiser au mieux le déploiement des 6 semaines de stage en M1 et des 12 semaines en M2.

Le stage d'observation et de pratique accompagnée disciplinaire, encadré par un tuteur de la discipline correspondant au parcours de formation, a été pensé pour favoriser prioritairement l'initiation des étudiants à la compétence suivante du référentiel national de la formation initiale (arrêté du 28 mai 2019) : *le professeur, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages* »

Le stage d'observation transversal ? a été élaboré pour permettre au futur professionnel de devenir « *acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale* ». Les tuteurs de terrain sont ainsi chargés de guider les étudiants dans la découverte des différents services et fonctions d'un établissement et de les accompagner dans l'observation et l'analyse de problématiques éducatives tels que la laïcité, l'égalité filles-garçons, le numérique, la coéducation, le climat scolaire, l'éducation inclusive. Ce stage prépare également à l'épreuve d'entretien du concours qui vise entre autres à apprécier la capacité du candidat à s'approprier les valeurs de la république, la laïcité et les exigences du service public.

Le stage de master 2 permet l'intégration des deux compétences précédentes à laquelle s'ajoute de façon renforcée « *le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel* ». Le stage filé à tiers temps des étudiants, que ce soit en SOPA ou en responsabilité, favorise leur immersion dans l'établissement d'accueil et le tissage du lien entre l'enseignement en classe, l'action collective de la communauté

éducative et leur capacité réflexive. Par ailleurs, le stage filé renforce non seulement l'alternance intégrative entre le stage et les formations à l'INSPE, mais semble la piste la plus prometteuse pour évaluer les progrès et les acquis des étudiants en stage en référence aux compétences professionnelles. Plus spécifiquement, les étudiants contractuels alternants construisent de manière consolidée les compétences à animer une séquence de classe et à gérer un groupe dans un climat de travail propice aux apprentissages.

L'alternance intégrative repose également sur des liens forts et réguliers entre les stages et les enseignements à l'INSPE ou dans les universités partenaires au niveau de toutes les Unités d'Enseignement (UE), en complément d'un accompagnement individuel ou collectif dans le cadre du co-tutorat. Pour ce qui est de l'accompagnement réalisé dans le cadre de l'UE5, il est à noter que le rectorat a mis à disposition de l'INSPE environ 1000 h TD pour le recrutement de praticiens vacataires afin d'augmenter la part de praticiens.

Mise en œuvre du tutorat mixte

La réforme de la formation initiale a été l'occasion d'accentuer le co-tutorat entre tuteur-terrain et tuteur INSPE au bénéfice de l'accompagnement de chaque étudiant et d'une cohérence de l'équipe de formateurs. Dorénavant, les tuteurs universitaires réalisent une visite par semestre de stage de tous étudiants contractuels alternants M2. Les étudiants SOPA M2 des parcours portés par l'UB bénéficient eux aussi de ces visites formatives. Cette visite en co-tutorat n'a pas pu être instituée cette année pour les étudiants SOPA M2 au sein des parcours portés par l'UBM et l'UPPA du fait de difficultés de ressources humaines et de coût.

En vue d'améliorer la collaboration entre tuteurs-terrain et INSPE, une réflexion académique inter catégorielle (rectorat-INSPE) et inter degré est menée depuis l'an dernier à travers un séminaire académique sur la formation de tuteurs pour optimiser ce co-tutorat.

Evaluation

La géométrie variable du co-tutorat en M2 en fonction de l'université portant le parcours est une difficulté pour établir une évaluation certificative commune du stage dans la maquette. Les réflexions menées dans ce cadre ont actuellement abouti à une évaluation critériée du stage centrée sur le troisième domaine de compétences « *le praticien réflexif* ». Cette évaluation se focalise sur la méthode et la pertinence de réflexivité du futur professionnel. Le but étant d'assurer une équité de traitement entre les étudiants tout en prenant en compte la diversité des situations de stage et de tutorat (SOPA ou en responsabilité ; visite du tuteur INSPE sur lieu de stage ou non), cette évaluation a pour avantages de se centrer sur un domaine qui s'adapte à un tutorat réalisé sous forme de visite ou à distance sous forme d'écrit réflexif, et qui constitue un levier fort du développement des futurs professionnels et de l'apprentissage de leurs élèves.

Une évaluation davantage formative est réalisée auprès des étudiants bénéficiant d'une visite INSPE et est indexée sur le référentiel des compétences professionnelles des professeurs et éducateurs. Elle met l'accent sur le développement progressif des compétences au cours d'une année.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Modalités de recrutement

Les étudiants qui candidatent en M1 dans les parcours du master MEEF, 2nd degré sont généralement titulaires d'une mention de licence connexe au parcours (ex. licence de mathématiques pour le master MEEF 2nd degré parcours mathématiques). En filières professionnelles et techniques (notamment en M1 MEEF Biotechnologies option Santé Environnement), quelques étudiants en reprise d'études candidatent en M1 MEEF en étant déjà titulaires d'un diplôme d'ingénieur, par exemple, ou d'un doctorat.

Le recrutement s'opère actuellement via la plateforme « Trouver mon master ». Les critères de sélection concernent principalement les notes obtenues en licence et la justification d'une expérience dans le champ de l'éducation (non obligatoire mais constituant un plus).

Dispositif favorisant l'orientation, la réussite, la remise à niveau et l'insertion professionnelle des étudiants

La communication sur les formations MEEF et sur les passerelles possibles entre les formations est un point majeur pour assurer la pérennité des parcours 2nd degré. Des journées portes ouvertes et la participation aux salons sont ainsi réalisées chaque année. D'autres actions spécifiques destinées à se placer au plus près des demandes des étudiants pourront être pensées par les universités, en lien avec la pré-professionnalisation. La communication sur les parcours de la voie professionnelle, où le taux de réussite est élevé et les candidats peu nombreux, devra aussi faire l'objet d'une attention particulière. Concernant les dispositifs passerelle prévus avec d'autres masters ou parcours, ils gagneraient à être renforcés.

Pour favoriser la réussite de tous les étudiants, une collaboration régulière est établie avec la cellule PHASE pour l'UB. Ce partenariat permet de définir des aménagements adaptés pour les étudiants en situation de handicap, atteints de maladie ou sportifs de bon ou haut niveau. Des contrats d'aménagement d'études sont aussi réalisés pour les étudiants en situation particulière, entre autres salariés.

Suivi de l'acquisition de compétences

Chaque UE qui compose le master MEEF mention 2nd degré précise les compétences professionnelles validées par les éléments pédagogiques qui la constituent. Ces compétences relèvent du référentiel de compétences professionnelles publié au BOEN du 25 juillet 2013, ainsi que le référentiel de formation paru au BOEN et MESRI en juillet 2019.

Ces compétences sont travaillées dans chaque parcours de façon progressive et de manière à répondre à une double exigence d'obtention du master et d'entrée dans le métier d'enseignant. La validation de ces compétences repose sur l'alternance intégrative qui permet de mettre les savoirs en pratique et de transformer les pratiques en connaissances.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Analyse de l'évolution des effectifs, de la qualité de l'insertion et du devenir des étudiants. Analyse des taux de réussite en fonction du diplôme d'origine des publics.

La mention MEEF, 2nd degré offrait, pour l'année 2021/2022, 730 places en M1 réparties dans 21 parcours de formation différents :

- 275 places proposées par l'université Bordeaux Montaigne ventilées dans 9 parcours ;
- 285 places proposées par l'université de Bordeaux ventilées dans 12 parcours dont 7 sont portés exclusivement par l'INSPE et 5 sont co-portés par l'INSPE et des collèges de l'université de Bordeaux ;
- 170 places proposées par l'université de Pau et des Pays de l'Adour ventilées dans 7 parcours.

Sous réserve d'accréditation, l'INSPE de l'académie de Bordeaux propose pour l'année 2022/2023, 723 places en M1 MEEF 2nd degré réparties dans 20 parcours de formation différents :

- 236 places proposées par l'université Bordeaux Montaigne ventilées dans 7 parcours ;
- 286 places proposées par l'université de Bordeaux ventilées dans 12 parcours dont 7 sont portés exclusivement par l'INSPE et 5 sont co-portés par l'INSPE et un collège de l'université de Bordeaux ;
- 201 places proposées par l'université de Pau et des Pays de l'Adour ventilées dans 7 parcours.

Le débouché principal est l'enseignement dans le 2nd degré, notamment par la réussite aux concours (CAPES, CAPET, CAPEPS, CAPLP, CAFEP-CAPES...). D'autres débouchés sont possibles, notamment vers la fonction publique d'Etat et territoriale, car les connaissances acquises au cours de la formation sont variées et offrent de véritables atouts pour une insertion professionnelle, notamment dans des domaines comme la communication, la gestion de groupe, la gestion de projet, etc. Les étudiants, en fonction des enseignements suivis, peuvent poursuivre leurs études en thèse dans un domaine disciplinaire, y compris didactique, ou en sciences de l'éducation.

En ce qui concerne la réussite au concours présenté, les taux sont très variables d'un concours à l'autre en fonction notamment du nombre de candidats par rapport au nombre de postes offerts au niveau national. A titre d'exemple, on note pour l'année 2021 un ratio très important d'étudiants reçus en PLP Biotechnologies, en Eco-Gestion, en PLC Mathématiques et en PLC Physique Chimie alors que le nombre de reçus en PLC EPS, lui aussi élevé, représente un pourcentage plus faible vu que le nombre d'étudiants dans ce parcours est nettement supérieur au nombre de places au concours.

Pour les étudiants diplômés non lauréats d'un concours, la réalité de leur reconversion n'est pas réellement observée, celle-ci pouvant avoir lieu généralement après plusieurs échecs au concours et parfois bien après l'obtention du master. Par ailleurs, il semblerait que de plus en plus d'étudiants échouant au concours font le choix d'exercer en tant que contractuel, parfois en se représentant au concours visé (ex : en PLC SVT, après plusieurs années en tant que contractuel, certains passent le CAPES interne a priori plus facile à obtenir que le CAPES externe). Il semblerait aussi qu'une part restreinte d'étudiants diplômés se tournent vers d'autres concours de la fonction publique.

Composition de l'équipe pédagogique

Le déploiement de l'offre de formation pour le master MEEF mention 2nd degré est assuré par une équipe pluri-catégorielle composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants du second degré, de formateurs et de vacataires, relevant très majoritairement du second degré (professeurs agrégés ou certifiés).

Une des spécificités de cette mention provient de la présence de 44 professeurs formateurs académiques (PFA = enseignants dans les collèges et lycées de l'académie mis à disposition par le rectorat).

Le partenariat avec les corps d'inspection est également essentiel dans la mesure où ils prennent part au co-pilotage des parcours.

Fonctionnement

Rôle et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle ; modalités de réunion de l'équipe pédagogique, avec et sans la présence des étudiants.

La gouvernance de l'INSPE de l'académie de Bordeaux est en cours de transition. Dans l'ancien comme dans le nouveau projet de gouvernance, les instances décisionnelles comptent un représentant du rectorat et un enseignant ou un enseignant-chercheur désigné et missionné par chaque université partenaire (UBM, UPPA).

Dans le nouveau projet de gouvernance, le comité de direction se réunira au moins une fois par mois (dans les faits tous les 15 jours) et coordonnera les actions des différents partenaires dans la mise en œuvre des orientations décidées par le Conseil d'Institut (organisation des enseignements, des périodes de stage, évaluations formative et certificative des progrès et des acquis des étudiants, amélioration continue des formations...). Il établira également les ordres du jour de la commission formation.

Depuis septembre 2021, une commission formation qui peut se réunir sous un format restreint au 2nd degré a vu le jour. Elle a pour rôle :

- de débattre sur des aspects relatifs à la formation ;
- de formuler des propositions ensuite soumises à l'équipe de direction ;
- de diffuser l'information et les décisions.

La coordination globale et générale de la mention est effectuée, au niveau de l'INSPE, en concertation étroite avec les trois chargés de mission MEEF, par un chargé de mission INSPE « coordination mention 2nd degré » directement rattaché à la direction adjointe formation initiale de l'INSPE.

Outre ce fonctionnement à l'échelle de l'Institut et de la mention, les responsables de parcours organisent aussi régulièrement que nécessaire des réunions avec leur équipe pédagogique. Ces réunions permettent de traiter des points majeurs (les emplois du temps, la répartition des mémoires, la coordination des interventions...). Un travail rapproché avec les services administratifs et la scolarité est aussi réalisé à l'échelle des parcours et de la mention (arrêt du calendrier, organisation des examens et des stages, remontée des notes ...).

Enfin, un conseil de perfectionnement est organisé au niveau de la mention, et des pré-conseils ou réunions préparatoires sont réalisées au niveau de chaque parcours, en concertation entre les deux sites pour les parcours existant à Bordeaux et à Pau. Les étudiants et stagiaires sont associés à ces conseils. Les conclusions qui en ressortent donnent lieu à des propositions d'amélioration continue.

**Partenariat avec
une autre (ou
d'autres) INSPE**

Même si de nombreux échanges ont lieu entre les INSPE, entre autres par le biais du réseau des INSPE et des réseaux de chercheurs, à ce jour on compte peu de partenariats effectifs permettant par exemple une mutualisation de certains cours. Sur ce point, le parcours PLP lettres histoires mutualise une vingtaine d'heures avec l'INPSE de Limoges. Cet accord, appelé à être prolongé, permet de fusionner des cours pour des parcours à faible effectif. Cette expérimentation pourrait être élargie à d'autres parcours déployés au sein de la Nouvelle Aquitaine voire au-delà. De même le parcours documentation travaille en partenariat avec d'autres INSPE ou académie pour faciliter certaines mises en stage d'étudiants dispersés sur le territoire.

Outre ces partenariats, la mention 2nd degré bénéficie de conventions signées avec des organismes non universitaires. On peut notamment mettre en avant la convention (en cours de signature) avec le Mémorial de la Shoah.

**Internationalisation
de la formation**

Accueil d'étudiants étrangers, envoi d'étudiants à l'étranger, partenariats internationaux, etc.

L'INSPE de l'académie de Bordeaux, en tant que composante de l'Université de Bordeaux, participe au processus d'internationalisation qui est l'un des piliers de la formation des futurs enseignants. Son action concerne le développement de la mobilité, l'internationalisation des maquettes, et l'engagement de l'institut dans de nombreux projets européens et internationaux.

Ces dernières années l'accent a été mis sur le continent européen avec d'autres partenaires plus lointains comme le Sénégal, le Canada, Taïwan, etc. Nous accueillons chaque année des mobilités entrantes ainsi que des séjours courts (de 2 semaines en moyenne) pour les étudiants en année de M1 de master MEEF. Ces stages sont organisés autour de 2 temps forts à savoir des visites de classes et d'établissement ainsi que des temps courts de prise en charge d'une classe. Chaque étudiant est visité au cours de son séjour par un PINSPE désigné préalablement.

De nouvelles dynamiques voient le jour depuis septembre 2021 autour desquelles l'INSPE est engagé : les teachers academies d'une part, en lien avec les académies de Bordeaux-Poitiers et Limoges, et l'entrée dans le consortium Erasmus+ Enlight porté par l'UB.

En matière de formation, depuis 2021, tous les étudiants peuvent de surcroit préparer le CAPEFE (Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Etranger) et passer la certification, toutes deux assurées par l'INSPE.